

République Française  
Département de l'Ain  
Arrondissement de Belley  
Canton de Lagnieu



**COMMUNE DE LEYMENT**  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2023**  
**N°2023-65**

Nombre de conseillers en :  
Exercice : 15  
Présents : 13  
Absents : 2  
Excusés avec pouvoir : 1  
Votants : 14

L'an deux mil vingt-trois, le quinze décembre, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire. Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Brigitte Sève, Monique Nowaczyk et Messieurs Cédric Butzer, Alain Peillon, Denis Renault, Emmanuel Petat, Romain Grillot, Morgan Michalet.

Membres excusés : Marie-Thérèse Villecourt (a donné procuration à Sandrine Bricourt),

Absente : Ophélie Janaudy

Secrétaire de séance : Josiane CHARMONT

Date de convocation :  
07/12/2023

**Objet** : achat de chèques  
AMBLAMEX

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la commune offre chaque année aux employés municipaux des chèques cadeaux AMBLAMEX, chèques utilisables sur le territoire de la communauté de communes de la plaine de l'Ain, chez des commerçants référencés.

Ces chèques (pour une valeur de 30€) sont aussi offerts aux familles, lors de la naissance d'un enfant.

Cette année la commune a commandé 162 chèques de 10€ pour un montant de total 1 620€.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater la somme de 1 620€ à AMBLAMEX pour l'achat de ces 162 chèques cadeau.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents en rapport avec ce dossier.

Pour copie conforme,  
Le Maire  
Lionel KLINGLER

